

**RAPPORT  
DE L'ORGANE DE REVISION**

---

avec  
COMPTES ANNUELS  
au 31 Décembre 2008  
de la

**FONDATION COMMUNALE POUR  
LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE  
EN VILLE DE GENEVE  
FONDETEC, Genève**

---

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION**

au Conseil de Fondation de la

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC, Genève**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC, Genève**, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008. Les informations contenues dans le rapport de performance joint au présent rapport ne font pas l'objet de notre contrôle.

*Responsabilité du Conseil de Fondation*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC. En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*Rapport sur d'autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des Obligations) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 36, al. 4 du règlement de la Fondation, nous devons nous exprimer sur l'existence d'un système de contrôle interne. Dans le cadre de notre audit, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels n'était pas formellement documenté. Pour cette raison, nous ne pouvons attester de l'existence du système de contrôle interne.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 27 mai 2009

**SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA**



**F. Savigny**  
Expert-réviseur agréé



**M. Gavillet**  
Expert-réviseur agréé  
(Responsable de la révision)

Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement et annexe)  
Rapport de performance

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

	<u>Annexe</u>	<u>2008</u> CHF	<u>2007</u> CHF
<b><u>ACTIF</u></b>			
<b>Disponible et réalisable</b>			
Caisse		143.55	1'320.30
CCP		223'285.70	93'402.59
Banques		211'411.61	1'398'294.82
Débiteurs - Nets	3.1.1.	2'915'975.12	3'276'073.60
Titres & Placements - Nets	3.1.2.	4'731'497.22	5'529'897.62
Comptes de régularisation actif	3.1.3.	92'398.60	138'583.27
		<b><u>8'174'711.80</u></b>	<b><u>10'437'572.20</u></b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	3.2.1.	14'680.90	2'223.87
Immobilisations financières	3.2.2.	12'110.00	12'110.00
		<b><u>26'790.90</u></b>	<b><u>14'333.87</u></b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b><u>8'201'502.70</u></b>	<b><u>10'451'906.07</u></b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Exigible à court terme</b>			
Comptes de régularisation passif	3.3.	61'064.78	82'932.65
		<b><u>61'064.78</u></b>	<b><u>82'932.65</u></b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	3.4.	10'368'973.42	11'576'106.19
Résultat de l'exercice		(2'228'535.50)	(1'207'132.77)
		<b><u>8'140'437.92</u></b>	<b><u>10'368'973.42</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b><u>8'201'502.70</u></b>	<b><u>10'451'906.07</u></b>

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève**

**COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008**

<u>Annexe</u>	<u>2008</u> CHF	<u>Budget</u> <u>2008</u>	<u>Ecart</u> CHF	<u>2007</u> CHF
<b>Produits de l'activité de soutien</b>				
Frais d'inscription de CHF 300 par dossier	15'285.00	15'000.00	285.00	14'100.00
Intérêts sur prêts & commissions sur cautions	4.1	<u>245'500.10</u>	<u>230'000.00</u>	<u>229'903.95</u>
		<u>260'785.10</u>	<u>15'785.10</u>	<u>244'003.95</u>
<b>Charges de l'activité de soutien</b>				
Pertes nettes sur débiteurs	3.1.1	(251'455.10)	(251'455.10)	(265'220.55)
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	3.1.1	(121'000.00)	(121'000.00)	(50'000.00)
Honoraires avocats pour enquêtes sur dossiers		(42'987.95)	(30'000.00)	(10'697.30)
Frais de représentation		(3'184.80)	(4'000.00)	(2'000.25)
		<u>(418'627.85)</u>	<u>(34'000.00)</u>	<u>(327'918.10)</u>
<b>Résultat de l'activité de soutien</b>		<b><u>(157'842.75)</u></b>	<b><u>211'000.00</u></b>	<b><u>(83'914.15)</u></b>
<b>Coût de fonctionnement</b>				
Salaires	4.2	(500'835.55)	(534'200.00)	33'364.45
Jetons de présence		(86'120.00)	(78'650.00)	(7'470.00)
Charges sociales		(106'473.25)	(126'350.00)	19'876.75
Frais de personnel		(11'792.00)	(20'500.00)	8'708.00
Frais de locaux		(35'215.05)	(35'300.00)	84.95
Frais administratifs		(68'439.27)	(51'000.00)	(17'439.27)
Honoraires & frais juridiques		(39'907.15)	(22'000.00)	(17'907.15)
Amortissements		(8'056.87)	(24'500.00)	16'443.13
Produits divers		24'849.10	25'000.00	(150.90)
<b>Coût net de fonctionnement</b>		<b><u>(831'990.04)</u></b>	<b><u>(867'500.00)</u></b>	<b><u>35'509.96</u></b>
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b><u>(989'832.79)</u></b>	<b><u>(656'500.00)</u></b>	<b><u>(333'332.79)</u></b>
			<b><u>(333'332.79)</u></b>	<b><u>(964'936.85)</u></b>

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008

	<u>Annexe</u>	<u>2008</u> CHF	<u>Budget</u> <u>2008</u>	<u>Ecart</u> CHF	<u>2007</u> CHF
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>(989'832.79)</b>	<b>(656'500.00)</b>	<b>(333'332.79)</b>	<b>(964'936.85)</b>
<b>Produits financiers</b>					
Revenus des titres	3.1.2	142'202.97	250'000.00	(107'797.03)	220'288.14
Bénéfices sur ventes de titres	3.1.2	25'948.20		25'948.20	113'002.75
Intérêts bancaires		11'365.06		11'365.06	2'165.61
Gain de change		3'751.83	10'000.00	(6'248.17)	9'973.16
		<u>183'268.06</u>	<u>260'000.00</u>	<u>(76'731.94)</u>	<u>345'429.66</u>
<b>Charges financières</b>					
Pertes sur ventes de titres	3.1.2	(394'001.61)		(394'001.61)	(37'285.80)
Intérêts et frais bancaires		(5'888.58)	(10'000.00)	4'111.42	(5'786.80)
Commissions et droits de garde		(15'531.27)	(30'000.00)	14'468.73	(27'567.70)
Perte de change		(9'796.31)	(10'000.00)	203.69	(5'038.08)
Dotations à la provision pour risques de perte sur titres	3.1.2	(996'753.00)		(996'753.00)	(511'947.20)
		<u>(1'421'970.77)</u>	<u>(50'000.00)</u>	<u>(1'371'970.77)</u>	<u>(587'625.58)</u>
<b>Résultat financier</b>		<b>(1'238'702.71)</b>	<b>210'000.00</b>	<b>(1'448'702.71)</b>	<b>(242'195.92)</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION</b>		<b><u>(2'228'535.50)</u></b>	<b><u>(446'500.00)</u></b>	<b><u>(1'782'035.50)</u></b>	<b><u>(1'207'132.77)</u></b>



**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC**  
Genève

---

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

---

La Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève – FONDETEC – fondation de droit public au sens de la loi sur les fondations de droit public du 15 novembre 1958 est régie par la Loi du 7 avril 2006.

Les statuts ont été approuvés par la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève, le 19 avril 2005 et par arrêté du Conseil d'Etat le 29 juin 2005. La Fondation est soumise à la surveillance du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Le règlement de la Fondation, approuvé par le Conseil municipal le 9 octobre 2007, est entré en vigueur le 27 novembre 2007 après le délai référendaire.

La Fondation communale a repris, valeur 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'ensemble des actifs et passifs ainsi que les activités de l'ancienne Fondation homonyme de droit privé créée en 1997.

Le but de la Fondation est de promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, soutenir et développer des entreprises existantes et stimuler l'innovation en ville de Genève.

Les organes de la Fondation sont :

- le Conseil de Fondation, composé de neuf membres désignés par le Conseil municipal proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti.
- la Direction, assurée par Monsieur Jérôme Favoulet, est nommée par le Conseil de Fondation et est responsable de la gestion opérationnelle.  
Toutes les opérations engageant la Fondation nécessitent des signatures collectives à deux.
- l'Organe de révision statutaire, désigné par le Conseil de Fondation, est la SFG Société Fiduciaire et de Gérance SA, 10, Bd du Théâtre, 1204 Genève.

**1. Valeur d'assurance incendie**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	CHF	CHF
Mobilier et matériel	<u>173'000.00</u>	<u>173'000.00</u>

**2. Principes appliqués en matière de comptabilité et d'évaluation**

La Fondation est soumise à la surveillance du Conseil municipal de la Ville de Genève. Ses comptes sont présentés selon les normes SWISS GAAP RPC, notamment la norme no 21 relative à l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC**  
Genève

---

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

---

**2.1. Devises**

Les liquidités et les titres en monnaies étrangères sont convertis en CHF au taux en vigueur au 31 décembre 2008.

**2.2. Titres**

Les titres sont évalués au bilan à leur valeur du marché au 31 décembre 2008.

**2.3. Mobilier**

Le mobilier et le matériel informatique sont comptabilisés à la valeur d'acquisition, diminuée des amortissements.

**3. Commentaires au bilan 2008**

**3.1. Disponible et réalisable**

**3.1.1. Débiteurs**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	CHF	CHF
Débiteurs	5'586'975.12	5'826'073.60
Provision pour risques de perte sur débiteurs	<u>(2'671'000.00)</u>	<u>(2'550'000.00)</u>
<b>Débiteurs - Nets</b>	<b><u>2'915'975.12</u></b>	<b><u>3'276'073.60</u></b>

Les débiteurs sont des bénéficiaires d'un crédit direct accordé par Fondetec.

Pour tous les crédits accordés aux entreprises à but lucratif, Fondetec reçoit en nantissement des polices d'assurance-vie risque pur. Lors de sa séance du 8 mai 2008, le Conseil de Fondation a validé un nouveau modèle de contrat de prêt par lequel les représentants des sociétés financées s'engagent en qualité de codébiteurs solidaires au remboursement du crédit et des intérêts dus. Auparavant, des cautions solidaires étaient demandées.

Pour déterminer en fin d'exercice le niveau de provision nécessaire, Fondetec se base sur la liste des débiteurs ayant un retard de plus de 3 mensualités. La dette totale due par les débiteurs au 31 décembre 2008 est ensuite provisionnée. Si la Fondation possède un gage mobilier ou immobilier, elle déduit, du montant de la dette ouverte, la valeur estimée du gage. Sont ajoutés à cette liste, les débiteurs pouvant avoir des problèmes potentiels tout en n'ayant pas plus de 3 mensualités de retard.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève**

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

Cette provision est approuvée par le Conseil de Fondation et se décompose comme suit :

➤ **Au 31 décembre 2008 :**

Année de dotation à la provision	Nombres de dossiers provisionnés		Montants provisionnés	
	Nbre	%	CHF	%
2003	5	21%	1'690'263.75	63%
2004	1	4%	31'680.00	1%
2005	1	4%	83'230.90	3%
2006	0	0%	0.00	0%
2007	8	33%	519'689.60	20%
2008	9	38%	346'189.15	13%
	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>2'671'053.40</b>	<b>100%</b>
<b>Arrondi à :</b>			<b>2'671'000.00</b>	

➤ **Au 31 décembre 2007 :**

Année de dotation à la provision	Nombres de dossiers provisionnés		Montants provisionnés	
	Nbre	%	CHF	%
2003	7	35%	1'809'676.00	71%
2004	1	5%	61'326.00	2%
2005	1	5%	78'512.00	3%
2006	2	10%	177'540.00	7%
2007	9	45%	415'975.60	17%
	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>2'543'029.60</b>	<b>100%</b>
<b>Arrondi à :</b>			<b>2'550'000.00</b>	

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève**

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

Seule la variation de la provision pour risques de perte sur débiteurs de CHF 121'000 est à la charge de l'exercice (en 2007 : CHF 50'000).

Toutes les créances des débiteurs pour lesquels la Fondation a reçu un jugement de faillite ou un acte de défaut de biens sont immédiatement amorties.

	2008	2007
	CHF	CHF
Amortissement de créances de débiteurs	313'566.30	296'081.95
Récupération des créances déjà amorties	(62'111.20)	(30'861.40)
<b>Perte sur débiteurs - Nette</b>	<b>251'455.10</b>	<b>265'220.55</b>

### 3.1.2. Titres et placements

Les titres sont enregistrés dans les comptes à la valeur d'acquisition, respectivement à la valeur d'acquisition de l'ancienne Fondation de droit privé. Ils étaient déposés dans les banques suivantes :

	2008	2007
	CHF	CHF
- Banque cantonale de Genève	0.00	2'777'850.60
- Crédit Suisse	0.00	200'377.50
- Banque Coop	0.00	2'764'531.89
- Bank Von Ernst SA	0.00	900'684.13
- LODH	6'530'785.22	0.00
Portefeuille-titres évalué à la valeur d'acquisition	6'530'785.22	6'643'444.12
Provision pour risques de perte sur titres	(1'799'288.00)	(1'113'546.50)
<b>Portefeuille-titres évalué à la valeur boursière</b>	<b>4'731'497.22</b>	<b>5'529'897.62</b>

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève

---

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008

---

Les titres font l'objet d'une évaluation annuelle à la valeur boursière. La différence entre la valeur boursière et les valeurs d'acquisition, représente la variation de la provision pour risques de perte sur titres, à la charge de l'exercice de CHF 685'741.50 (2007 : CHF 511'947.20).

Durant l'exercice 2008, la provision constituée au 31 décembre 2007 a été dissoute en fonction des ventes de titres en 2008, de sorte de faire ressortir dans les comptes une perte sur vente de titres correspondant à l'évolution des cours en 2008. La décomposition de la variation nette de la provision se décompose comme suit :

	<u>2008</u>
	CHF
Dissolution de la provision lors de ventes de titres	(311'011.50)
Dotation à la provision pour risques de perte sur titres	<u>996'753.00</u>
<b>Variation nette de la provision pour risques de perte sur titres</b>	<b><u>685'741.50</u></b>

Depuis le 30 mai 2008, le portefeuille est géré par la banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie. Le mandat de gestion prévoit principalement :

- le respect des dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse et invalidité (LPP) et de sa seconde Ordonnance (OPP2) en tenant compte des besoins spécifiques de la Fondation.
- une commission de gestion intégrée annuelle s'élevant à 0.35% des avoirs, TVA non comprise. Elle comprend la commission de gestion, les courtages suisses et les frais d'administration. Elle ne s'applique pas aux avoirs investis dans les fonds de placement et dossiers collectifs LODH. Lorsque la Fondation acquiert des parts/actions de fonds de placement du groupe LODH aucune commission n'est facturée.

Le portefeuille est réparti selon les directives et restrictions spécifiques d'investissements complémentaires aux règles LPP et OPP2, définies dans l'annexe II du contrat de gestion.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève**

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

Répartition du portefeuille selon les directives

Classe d'actifs Allocation	Allocations stratégiques %	Allocation au 31.12.2008		Bandes tactiques	
		CHF	%	Min. %	Max. %
Liquidités et placements à court terme	5%	962'145.10	19%	0%	30%
Obligations en CHF	25%	1'318'975.00	27%	15%	30%
Obligations étrangères	10%	311'278.00	6%	5%	20%
Actions suisses	10%	476'030.00	10%	5%	20%
Actions étrangères	20%	833'832.22	17%	10%	30%
Convertibles et produits structurés	10%	415'628.00	8%	5%	15%
Hedge Funds	20%	659'014.00	13%	10%	30%
	<b>100%</b>	<b>4'976'902.32</b>	<b>100%</b>		

**Dont :**

C/c LODH classifiés dans les liquidités	211'411.60
Intérêts courus classifiés dans les actifs transitoires	33'993.50
Titres	<u>4'731'497.22</u>
<b>Total conforme</b>	<b><u>4'976'902.32</u></b>

Précédemment, le portefeuille était géré par un conseiller externe en investissements.

Durant l'exercice 2008, la Fondation a réalisé une perte nette de CHF 368'053.41 sur la vente des titres :

	<u>2008</u> CHF	<u>2007</u> CHF
Bénéfices sur ventes de titres	25'948.20	113'002.75
Pertes sur ventes de titres	<u>(394'001.61)</u>	<u>(37'285.80)</u>
	<b><u>(368'053.41)</u></b>	<b><u>75'716.95</u></b>

tandis que les revenus des titres s'élèvent en 2008 à CHF 142'202.97 (2007 = CHF 220'288.14).

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève**

---

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

---

**3.1.3. Comptes de régularisation actif**

	2008	2007
	CHF	CHF
Les comptes de régularisation actif se composent des éléments suivants :		
- Impôt anticipé à récupérer	17'466.25	25'959.63
- Stocks divers	4'462.25	1'357.40
- Intérêts courus sur titres	33'993.50	81'226.24
- Solde assurances et charges sociales à recevoir	5'996.15	3'564.00
- Charges payées d'avance	30'480.45	26'476.00
	<b>92'398.60</b>	<b>138'583.27</b>

**3.2. Actif immobilisé**

**3.2.1. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles se composent de matériel et mobilier de bureau, ainsi que de matériel informatique et stand nettes d'amortissements.

**3.2.2. Immobilisations financières**

	2008	2007
	CHF	CHF
Les immobilisations financières comprennent :		
- 48 parts sociales de valeur nominale CHF 250.00 de la société Coopérative d'Habitation de Genève qui loue les bureaux à Fondetec	12'000.00	12'000.00
- Dépôt de garantie pour le parking	110.00	110.00
	<b>12'110.00</b>	<b>12'110.00</b>

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève**

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

**3.3. Comptes de régularisation passif**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	CHF	CHF
Les comptes de régularisation passif se composent des éléments suivants :		
Assurance et charges sociales à payer	0.00	8'428.10
Frais administratifs à payer	6'199.38	10'067.70
Commissions de gestion à payer	0.00	4'336.30
Honoraires et frais à payer :		
- Avocats	16'865.40	8'100.55
- Etablissement du mandat de gestion avec LODH	0.00	2'500.00
- Rapport d'activité de Fondetec	0.00	6'000.00
- Révision de la fondation	18'000.00	10'000.00
- Evaluation de Fondetec (Eco diagnostic)	20'000.00	33'500.00
	<u><b>61'064.78</b></u>	<u><b>82'932.65</b></u>

**3.4. Capital de l'organisation**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	CHF	CHF
Capital au 1er janvier	10'368'973.42	11'576'106.19
Résultat de l'exercice	<u>(2'228'535.50)</u>	<u>(1'207'132.77)</u>
<b>Capital au 31 décembre</b>	<u><b>8'140'437.92</b></u>	<u><b>10'368'973.42</b></u>

Le capital de dotation de la fondation de droit privé était constitué de CHF 20 Mio versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997. Ce capital a servi à financer l'activité et l'exploitation de la Fondation de droit privé depuis sa constitution en 1997. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le capital net apporté dans la fondation de droit public représentait un montant de CHF 11'576'106.19.

FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève

---

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008

---

4. Compte d'exploitation

4.1 Intérêts et commissions

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	CHF	CHF
Intérêts sur les crédits directs	245'500.10	226'109.55
Commissions sur cautions	0.00	3'794.40
	<u>245'500.10</u>	<u>229'903.95</u>

Les crédits accordés par la Fondation portent 5% d'intérêts.

Toutefois, les crédits repris par Fondetec suite à la dénonciation des contrats par les banques portent intérêts à des taux historiques variant entre 4% et 5%.

Cette année aucune commission n'a été perçue étant donné que les deux cautions ouvertes en 2007 sont arrivées à échéance en 2008.

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC  
Genève**

---

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

---

**4.2. Jetons de présence et indemnités versés aux membres du Conseil et aux membres des commissions**

Prénom Nom	Nouveaux dossiers par membre du Conseil	Adresse	Titre	Jetons de présence payés en 2008
Valérie Boillat	5	Rue Charles-Humbert 1 1205 Genève	Membre depuis le 10.06.08	5'600.00
Dominik Madon	5	Rue de Carouge 79 1205 Genève	Membre	9'525.00
Charly Schwarz	8	Rue de la Coulouvrenière 12 1204 Genève	Membre	8'525.00
Alpha Dramé	6	Rue Le Corbusier 16 1208 Genève	Président Indemnité du président	11'970.00 4'000.00
Gilles Thorel	5	Rue Schaub 21 1202 Genève	Vice-président	9'025.00
Dominique Perruchoud	0	Rue Beau Site 2 1203 Genève	Membre, jusqu'au 08.05.08	1'750.00
Carine Bachmann	4	Av. Ste Clotilde 17 1205 Genève	Membre	7'975.00
Alain Quiamzade	8	Rue Amat 6 1202 Genève	Membre	9'200.00
Jacques Pagan	0	Rue du Mont de Sion 12 1206 Genève	Membre	9'550.00
André Falletti	5	Boulevard Helvétique 16 1207 Genève	Membre	9'000.00
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>			<b>86'120.00</b>

**FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS  
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC**  
Genève

---

**ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DECEMBRE 2008**

---

**5. Engagements hors bilan**

**5.1. Leasing**

Fondetec a acheté une nouvelle photocopieuse en juin 2008. Le contrat de leasing s'étend sur 48 mensualités de CHF 884.00.

Le solde des engagements leasing au 31 décembre 2008 s'élève à CHF 36'027.35 (31.12.2007 : CHF 3'858.25).

**5.2. Cautions et garanties**

**5.2.1 Cautions**

	<u>2008</u> CHF	<u>2007</u> CHF
Cautions	<u>0.00</u>	<u>379'440.00</u>

**5.2.2 Nantissements des avoirs bancaires**

	<u>2008</u> CHF	<u>2007</u> CHF
- Banque Coop	0.00	30'500.00
- Banque Cantonale de Genève	<u>0.00</u>	<u>6'401.60</u>
<b>Total des prêts accordés par les institutions financières et cautionnés par Fondetec</b>	<u><u>0.00</u></u>	<u><u>36'901.60</u></u>

**6. Exonération fiscale**

Selon l'Arrêté du Conseil d'Etat du 25 juin 2007, la Fondation est exonérée, pour une durée indéterminée, des impôts sur le revenu et la fortune prévus par la Loi sur l'imposition des personnes morales.

Cette exonération ne s'étend pas à l'impôt immobilier complémentaire.

# Rapport de performance

## Activité et chiffres 2008



▪ *Dossiers et chiffres clés de l'activité 2008*

Durant l'année 2008, 52 demandes ont été déposées. La Fondetec a pris des décisions sur 34 nouveaux dossiers qui ont amené un soutien à 20 nouvelles entreprises et un complément financier à 1 autre, le tout pour un total de CHF 2'705'000.- octroyés.

En revanche, 13 dossiers n'ont pas obtenu l'aval du Conseil.

10 interventions ont été totalement remboursées en 2008, avec un montant cumulé de CHF 2'370'244.-, ce qui porte à 87 le nombre de dossiers en cours de traitement.

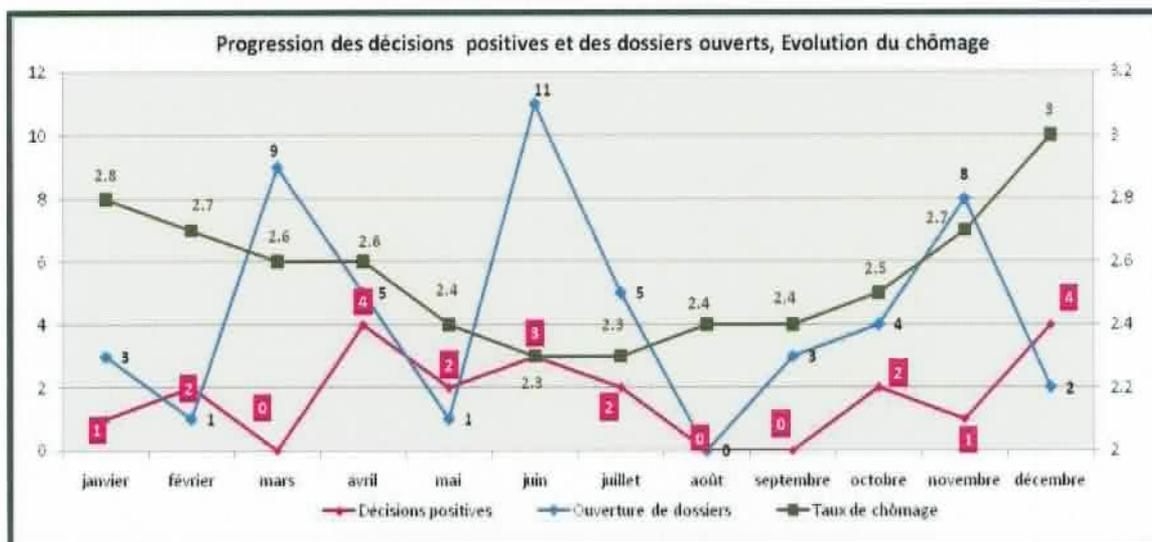
En fin d'année, 69 dossiers étaient gérés par la Fondetec pour un montant total de CHF 5'586'975.-. 13 dossiers étaient en attente d'une décision de la Fondation et 5 dossiers étaient acceptés et en attente de la libération de leur crédit.

	2008	2007
<b>Prêt direct :</b>		
<b>Montant total des soutiens accordés (CHF)</b>	<b>2'705'000</b>	<b>2'727'600</b>
Dossiers actuellement chez Fondetec	69	63
Dossiers actuellement dans les banques	0	2
Dossiers actuellement en caution	0	2
Dossiers acceptés en cours de traitement	5	7
Dossiers en attente de décision	13	8
<b>Dossiers en traitement</b>	<b>87</b>	<b>82</b>
Dossiers remboursés	10	13
Dossiers retirés *	12	21
Dossiers non ouverts **	6	2
Dossiers refusés	13	8
Dossiers en faillite	4	4
Dossiers refusés au traitement	2	2
<b>Dossiers terminés en 2008</b>	<b>43</b>	<b>49</b>

\*Dossiers pour lesquels le demandeur, après avoir payé la taxe d'inscription a retiré son dossier avant la décision du Conseil.

\*\*Dossiers acceptés par le Conseil mais dont les fonds n'ont pas été utilisés par le demandeur.

- *Activité de l'année 2008, mois après mois*

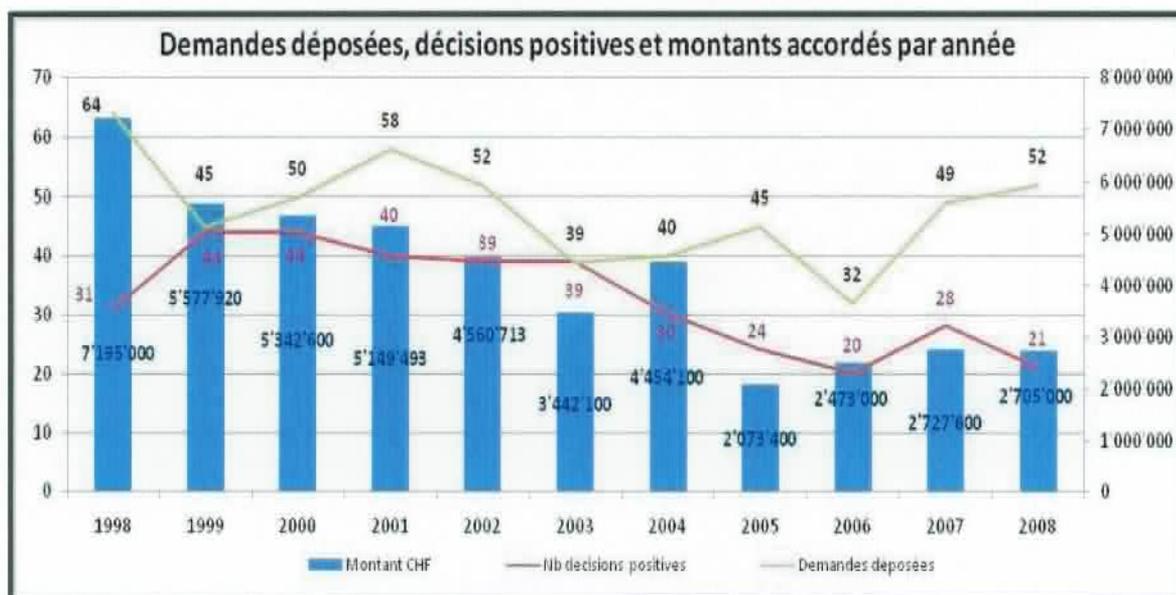


- *Plus de 50 demandes déposées en 2008 grâce au soutien des partenaires*

Pour la première fois depuis 2002, la Fondetec a cette année dépassé le seuil des 50 demandes déposées grâce à la mise en place en 2007 d'une démarche de communication et du développement d'un réseau de partenaires regroupant les principaux acteurs de l'économie genevoise.

De 2003 à 2006, la Fondetec a progressivement diminué ses interventions de cautionnement pour privilégier un mode d'intervention sous forme de prêts en direct. Cette décision a provoqué une baisse des demandes d'intervention.

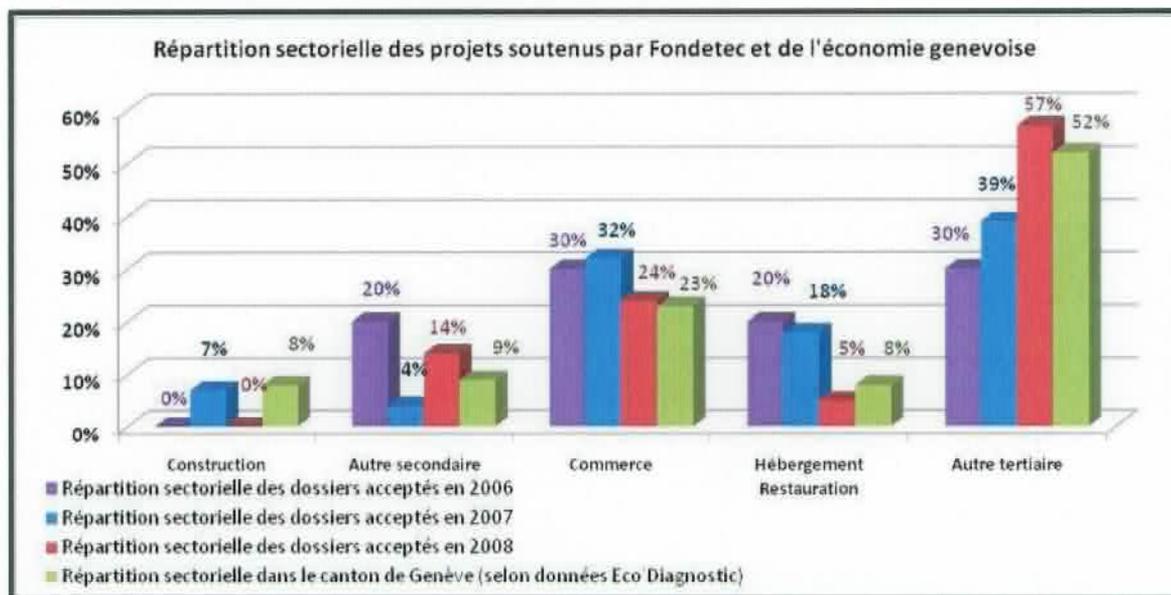
A travers le cautionnement, l'activité de la Fondetec consistait à garantir des prêts bancaires, la garantie demandée par les banques étant de manière générale de 120% du montant des crédits octroyés. Depuis l'adoption du système de prêt direct, la fondation doit assurer elle-même la promotion de ses prestations ainsi que les tâches administratives liées à la préparation et au suivi des dossiers. En contrepartie, elle limite le risque à 100%, perçoit les intérêts (5% l'an) et développe un suivi de proximité qui a largement contribué à l'augmentation de la valeur perçue par les entreprises soutenues.



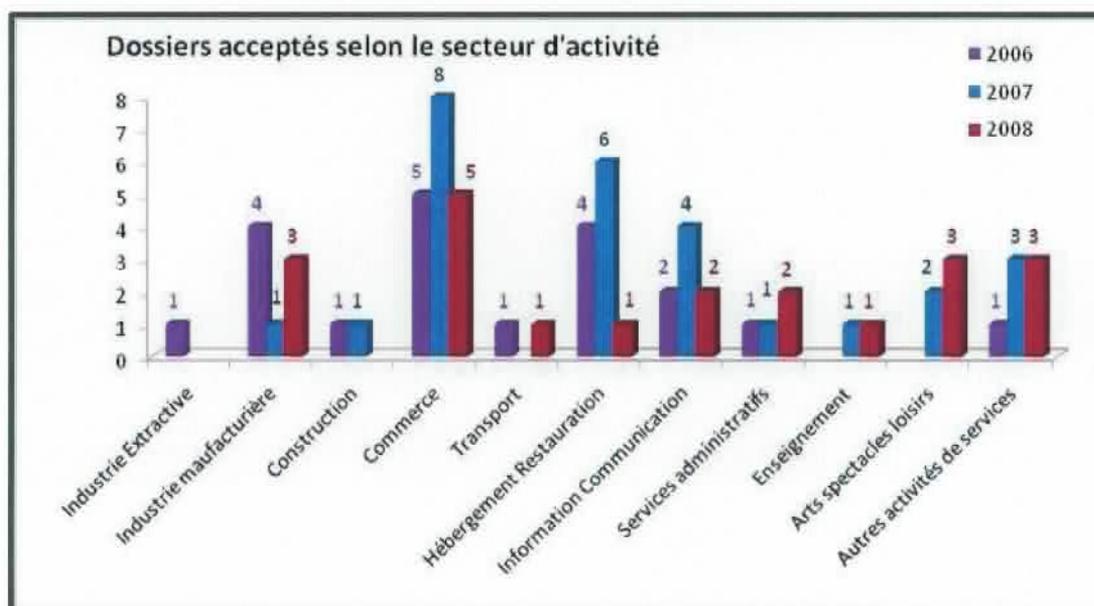
▪ *Quelques données statistiques*

### Réorientation pour augmenter la qualité des emplois soutenus et le développement du tissu économique genevois

Jusqu'en 2006, alors que le soutien aux activités tertiaires pouvait paraître insuffisant par rapport à la répartition sectorielle cantonale, les activités de commerce et de restauration apparaissaient quant à elles surdimensionnées. Les objectifs poursuivis dans la sélection des dossiers en 2008 ont consisté à rétablir l'équilibre pour privilégier les entreprises ayant une concurrence extra-cantonale et novatrices. Une attention particulière a été portée aux projets respectant les principes du développement durable ainsi qu'à la rémunération et à la stabilité des emplois créés.

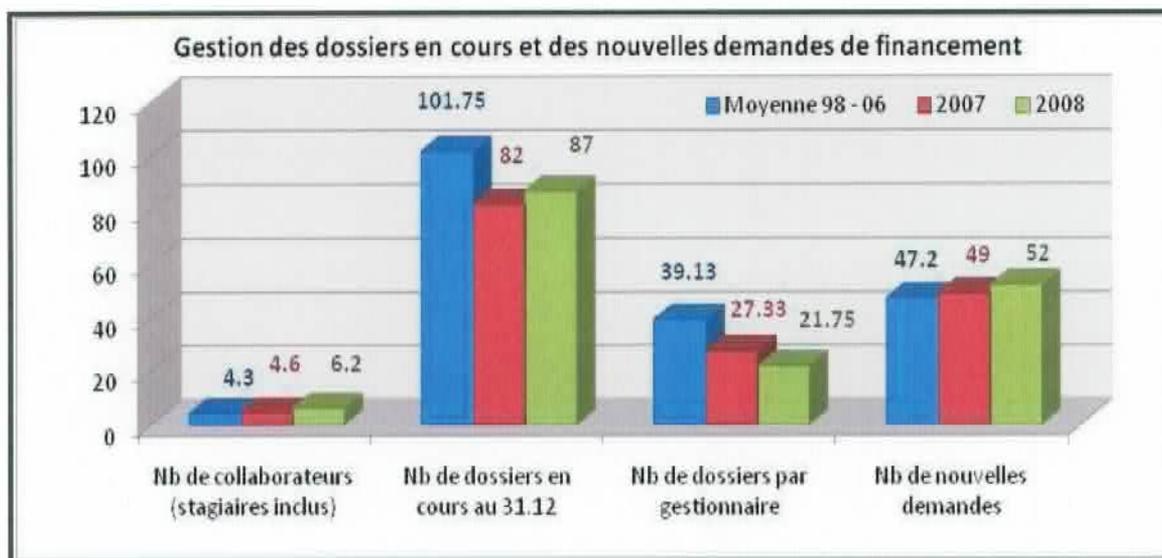


La part des décisions positives en faveur des commerces a diminué de près de 8 points par rapport à 2007, représentant 23,8 % en 2008. De même, le soutien des activités de restauration a chuté de 20 % à 5 % par rapport à la totalité des secteurs d'activité soutenus entre 2006 et 2008. En revanche, l'appui en faveur du secteur des services et de la communication augmente de près de 18 points par rapport à 2007, représentant près d'un tiers des projets soutenus en 2008.



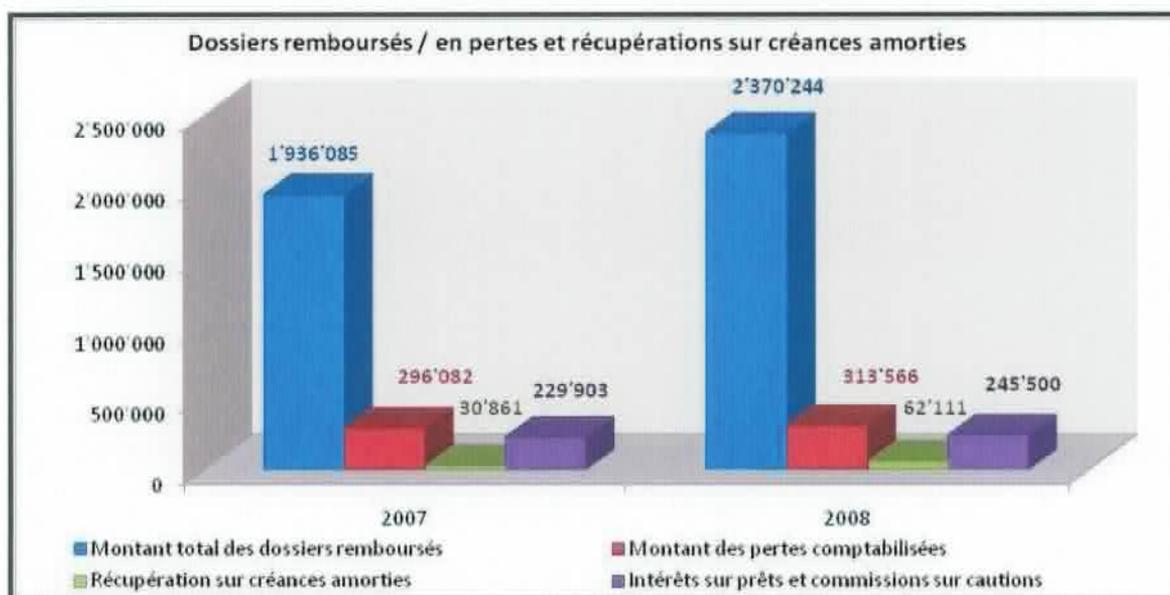
## Renforcement de l'équipe et amélioration de la qualité de suivi des dossiers

Par rapport à 2006, le nombre de demande de financement a augmenté de près de 53 %, passant de 34 demandes en 2006 à 52 en 2008. Afin de répondre à cette progression et d'améliorer la qualité de suivi des dossiers, primordiale en période de crise, l'équipe a été renforcée par l'arrivée de nouveaux collaborateurs.



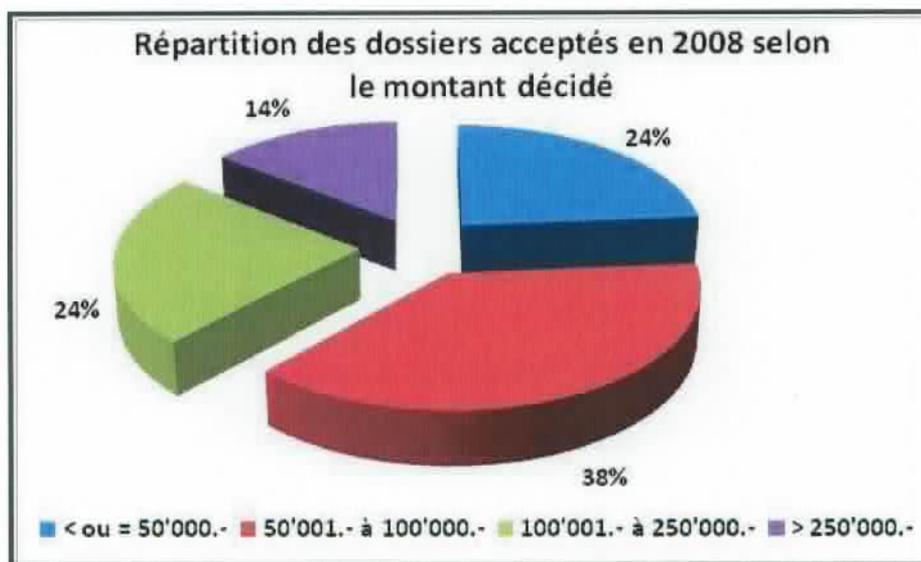
## Progression du niveau des remboursements

Bien que la causalité reste à démontrer, parallèlement au renforcement de l'équipe, le niveau des remboursements a pu être amélioré. 10 dossiers ont remboursé leur prêt en 2008, représentant un montant total de CHF 2'370'244.-, soit près de 23 % de plus par rapport à 2007. 4 dossiers ont été passés en pertes en 2008, équivalent à CHF 313'566.-, tout comme en 2007 où 4 dossiers ont également été passés en pertes. CHF 62'111.- ont été récupérés en 2008 représentant une partie des créances de 7 dossiers passés en pertes, contre CHF 30'861.- en 2007 équivalent à 6 dossiers.



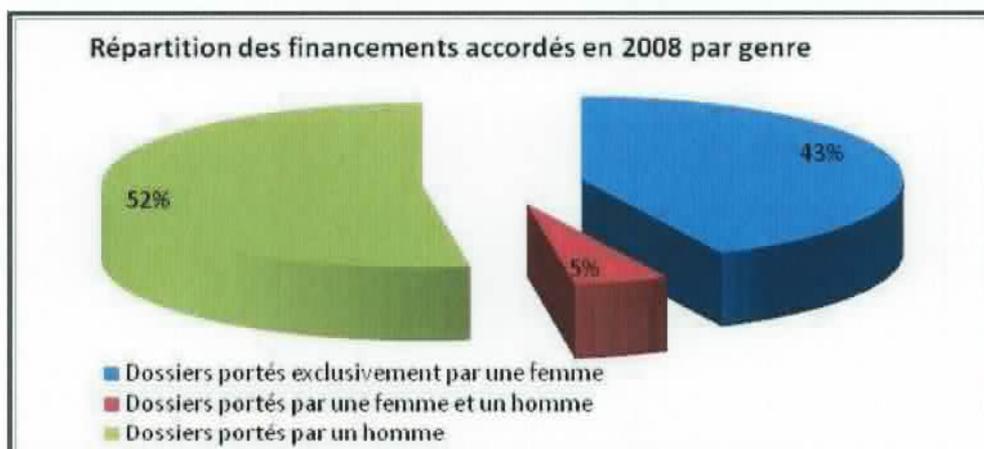
## Rôle majeur dans le soutien aux projets de microcrédits

Comme en 2007, l'année 2008 marque l'appui de la Fondation en faveur des projets inférieurs à CHF 50'000.-, dits de « microcrédits ». Ces projets sont le plus souvent liés à la création d'activité par une personne en recherche d'emploi. Pour les autres, il s'agit souvent d'un complément de financement. Près d'un quart des dossiers acceptés l'ont été pour des projets dont le montant accordé était inférieur à CHF 50'000.-.



## Soutien durable à l'entrepreneuriat féminin

Si selon Economie Suisse (La Vie économique, Revue de politique économique 12-2003), 35% des entrepreneurs en Suisse sont des femmes, le registre du commerce quant à lui n'en recense que 25%. La Fondetec confirme cette année encore son soutien en leur faveur. En effet, en 2008, près de la moitié des dossiers acceptés étaient des projets portés par des femmes exclusivement et environ 5% par des équipes mixtes. Au total cette année, ce sont près de CHF 945'000.- qui ont été accordés en faveur de l'entrepreneuriat féminin.



### ▪ Organisation

La Fondation est soumise au contrôle du Conseil Municipal de la Ville de Genève.

Les trois organes de la Fondation sont : le Conseil de Fondation, la Direction de la Fondation et l'Organe de révision.

### ▪ Conseil de Fondation

Le Conseil de Fondation est l'organe chargé de l'administration et de la gestion de la Fondation.

Il est composé de neuf membres, qui sont désignés par le Conseil Municipal proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti et pour une période se terminant avec la législature en cours. Le (la) Président(e) est élu(e) par le Conseil de Fondation. Le mandat de membre du Conseil est renouvelable deux fois consécutives au maximum.

Le Conseil de Fondation dirige la Fondation, définit les orientations de sa politique et surveille sa gestion opérationnelle. Il se réunit sur convocation de son (sa) Président(e). Parmi ses tâches, le Conseil prend toutes les décisions d'octroi d'aide aux entreprises sur la base des dossiers établis par la Direction et par les collaborateurs de la Fondation. Il est également le représentant de la Fondation auprès du Conseil Municipal.

En 2008, la fonction de Président du Conseil de Fondation a été assurée par M. Alpha Dramé (Les Verts).

### Membres du Conseil de la Fondation de droit public



Alpha Dramé  
Président  
Les Verts



Gilles Thorel  
Vice-président  
PS



Dominik  
Madon  
A gauche toute



Carine  
Bachmann  
Les Verts



Charly  
Schwarz  
Parti radical



Alain  
Quiamzade  
Parti libéral



Jacques  
Pagan  
UDC



André  
Falletti  
PDC



Dominique  
Perruchoud  
PS - Membre  
jusqu'au 30 juin



Valérie  
Boillat  
PS – Membre  
depuis le 1<sup>er</sup> juillet

▪ *Direction de la Fondation*

Nommée par le Conseil de Fondation, la Direction est responsable de la gestion opérationnelle et assume l'administration courante de la Fondation. Le (la) directeur (trice) siège au Conseil de Fondation avec voie consultative.

Depuis février 2007, cette fonction est assumée par M. Jérôme Favoulet.



## Membres de l'équipe

### Gestionnaires

Au cours de l'année 2008, quatre gestionnaires, Rosalia Correia Afonso, Gaëlle Verdier Berthon, Lorenzo Simone et Virginie Gilbert ont été chargés de la gestion des dossiers, des statistiques, de la communication, de la gestion des placements, des travaux comptables et administratifs, du contrôle qualité, de la gestion du personnel et de la veille légale.



Rosalia  
Correia Afonso



Gaëlle  
Verdier



Lorenzo  
Simone



Virginie  
Gilbert



José  
Lamas-Valverde

1<sup>er</sup> février - 30 avril

### Stagiaires

Trois stagiaires ont également appuyé les travaux de gestion et de suivi des demandes de prêts. Au-delà de la gestion des dossiers, chaque stagiaire a réalisé une mission particulière pour la Fondation. C'est ainsi que, par exemple, sous le suivi de la direction, le fichier de demande de financement a pu être perfectionné.



Grégoire  
Conne  
Jusqu'au 31 mars



Byron  
Generala  
11 février - 31 juillet



Anita  
Owusu  
À partir du 1<sup>er</sup>  
septembre